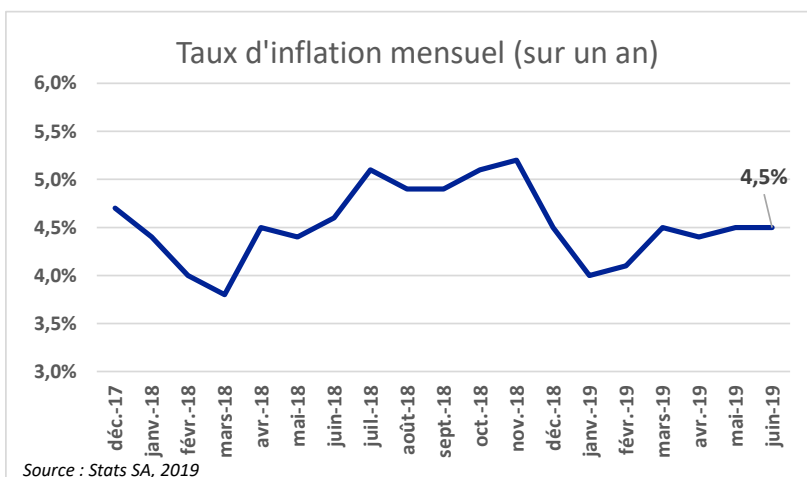


Brèves macroéconomiques d'Afrique australe

Faits saillants – Période du 19 au 25 juillet 2019

- Afrique du Sud : L'inflation se maintient à 4,5% en juin
- Afrique du Sud : Publication du rapport sur les perspectives économiques
- Afrique du Sud : Ralentissement de l'inflation des prix à la production en juin
- Angola : La Banque mondiale accorde un prêt d'1,3 Md USD à l'Angola
- Angola : La Banque centrale bloque l'accès aux enchères de devises à 19 banques
- Namibie : Le gouvernement namibien souhaite renégocier les accords fiscaux
- Zambie : Nomination de M. Bwalya Ng'andu au poste de ministre des Finances

Afrique du Sud



L'inflation se maintient à 4,5% en juin (StatsSA)

Pour le deuxième mois consécutif, l'inflation s'est élevée à 4,5% sur un an au mois de juin – après l'annonce la semaine dernière de la baisse du taux directeur de la Banque centrale à 6,5%. C'est le quatrième mois consécutif où l'inflation se maintient au niveau de la cible établie par la Banque centrale. En termes sectoriels, l'inflation est principalement alimentée par le poste « hébergement et équipements », dont les prix ont augmenté de 4,9% sur un an, contribuant à hauteur d'un point de pourcentage pour le mois.

Publication du rapport sur les perspectives économiques (Bloomberg)

Lundi 22 juillet, l'agence Bloomberg a publié son rapport d'analyse de la situation économique sud-africaine. Dans ce dernier, les analystes soulignent le risque élevé que fait peser l'électricien Eskom sur les finances publiques du pays. Pour mémoire, le ministre des Finances, M. Tito Mboweni, a annoncé mardi 16 juillet, le déblocage d'un soutien financier supplémentaire de 59 Mds ZAR (3,8 Mds EUR) à l'entreprise publique d'ici les deux prochaines années. Selon Bloomberg, cette nouvelle annonce viendra compliquer les objectifs de déficit public pour 2019 (attendu à 4,5% du PIB dans la loi de finance de février dernier) – couplée à de très faibles perspectives de croissance (0,6% attendu en 2019 par la Banque centrale).

Ralentissement de l'inflation des prix à la production en juin (StatsSA)

Au mois de juin, l'inflation des prix à la production a ralenti à 5,8% sur un an – après 6,4% en mai dernier. Les principales augmentations de prix ont été observées dans les secteurs de la « cokéfaction et pétrole » (+8,3% sur un an et contribution de 1,9 point) et de l'alimentation (+4,8% et contribution de 1,6 point). Pour rappel, l'indice des prix à la production (sous entendue « manufacturière ») mesure la variation des prix des produits à la sortie de l'usine, et donc sans répercussion de toutes les taxes, marges de transport ou commerciales.

Angola

La Banque mondiale accorde un prêt d'1,3 Md USD à l'Angola

Suite à l'annonce en mars dernier d'une première aide budgétaire par la Banque Mondiale à l'Angola (sous la forme d'un prêt d'un milliard et demi de dollars sur trois ans), un nouveau financement d'un montant de plus de 1,3 Md USD devrait être accordé pour des projets de développement. A noter que près de 320 MUSD seront affectés à un projet de renforcement des systèmes de protection sociale en Angola. Il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie gouvernementale

visant à réduire l'impact de l'ajustement des prix à court terme des biens et services tels que l'électricité, l'eau et le carburant, sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

La Banque centrale bloque l'accès aux enchères de devises à 19 banques

Ce lundi 22 juillet, la session de vente aux enchères des devises a été limitée à sept banques seulement – contre plus d'une vingtaine en règle générale. La Banque centrale (*Banco Nacional de Angola – BNA*) a interdit l'accès à la session de cette semaine à 19 banques. Selon l'institution, les banques commerciales en question n'ont pas présenté les documents requis pour avoir accès aux sessions hebdomadaires (rapport sur l'emploi, justification d'un usage de moins de 50% des devises obtenues...). Les banques pénalisées incluent les plus importantes du système financier angolais (*Millennium Atlântico, Caixa Geral Angola, Banco Comercial do Huambo, etc*).

Réduction du montant de la monnaie en circulation

Selon le dernier rapport de la Banque centrale (*Banco Nacional de Angola – BNA*) sur la masse monétaire, 453,5 Mds AOA étaient en circulation en mai contre 455,9 Mds AOA en avril – soit une réduction de 2,4 Mds AOA. Pour mémoire, la dernière fois que la quantité de monnaie en circulation a été aussi faible remonte au mois de février (à hauteur de 447,3 Mds AOA). Selon la Banque centrale, une diminution de la masse monétaire en circulation permettrait de revaloriser le kwanza angolais. Pour rappel, au 25 juillet, la parité avec le dollar était de 1 USD pour 347,7 AOA – soit une dépréciation de près de 30% en un an.

Namibie

Le gouvernement namibien souhaite renégocier les accords fiscaux

Selon un communiqué du gouvernement, le ministère des Finances a lancé une procédure d'évaluation des traités fiscaux actuellement en vigueur dans le pays. Selon les autorités, certains accords sur la double imposition permettraient aux entreprises de ne pas payer des taxes en Namibie. M. Calle Schlettwein, ministre des Finances, a notamment pointé du doigt les accords passés avec l'île Maurice, la Suède, l'Allemagne ainsi que la France. Il a également ajouté que si aucun consensus ne pouvait être trouvé et que le traité s'avérait désavantageux pour la Namibie, le ministère songerait à y mettre fin.

Zambie

Nomination de M. Bwalya Ng'andu au poste de ministre des Finances

Le lundi 15 juillet, le Président Edgar Lungu a annoncé le remplacement de la ministre des Finances, Mme Margaret Mwanakatwe, en poste depuis février 2018, par M. Bwalya Ng'andu, ancien vice-gouverneur de la Banque centrale de Zambie. Après avoir obtenu un doctorat en philosophie de l'économie ainsi qu'en psychologie appliquée de l'université de Cranfield au Royaume Uni, M. Ng'andu a occupé différents postes au sein de l'administration (notamment au conseil municipal de Lusaka). La nomination d'un nouveau ministre des Finances laisse espérer une reprise des relations avec le Fonds Monétaire International – et la conclusion d'un accord pour restaurer la soutenabilité des comptes publics zambiens.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique pour l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le SER de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria, avec la contribution des Services Economiques de Luanda et Maputo

Adresse : 250 Melk Street, Nieuw Muckleneuk, Pretoria / <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Rédigées par : Mathilde LIMBERGERE

Revues par : Fabien BERTHO